

Rien de plus délicieux et plus nourrissant que le chocolat en poudre

GROPPI

En Vente Chez "GROPPI" & "A L'AMERICAIN" R.O. 70686

JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT et de la Société Suisse - Egypte

UN POUR TOUS TOUS POUR UN

Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795

Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie

Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

Logo of PATEK PHILIPPE & CO. MAITRES HORLOGERS A GENÈVE. H. HOROVITZ & Cie JOAILLIERS Montres de Marque 29 Rue Chérif Pacha ALEXANDRIE

Magistral exposé de M. Petitpierre au Conseil National

Notre politique reste basée sur la neutralité active

Il y a dans le coeur des hommes et dans l'âme des peuples des forces indomptables, contre lesquelles, la plus puissante armée ne peut rien

Au Conseil National M. Bretscher, radical zurichois, présente, au nom de la commission des affaires étrangères, une interpellation invitant le Conseil fédéral à exposer ses vues sur la situation internationale actuelle et à renseigner sur les mesures prises ou qu'il aurait l'intention de prendre dans le domaine des affaires étrangères, ainsi que sur les mandats qu'il a acceptés en relations avec les événements de ces derniers mois.

M. Petitpierre, chef du Département politique, prend immédiatement la parole. Son exposé répondra méthodiquement aux divers ordres de questions intéressant la commission, et surtout, le Conseil plénier. Ce texte fort développé constitue un remarquable précis des événements d'une histoire toute récente mais, en même temps, les jugements qui y sont portés pour être modérés de forme, y revêtent toute la netteté désirable. La quasi unanimité de la Chambre ne s'y trompe pas. Elle fera un succès prononcé à M. Petitpierre.

Voici quelques-uns des passages les plus significatifs de cet exposé qui dura plus d'une heure: L'illusoire coexistence M. Petitpierre commence par relever qu'on ne se fait pas illusion sur la détente et la coexistence pacifique qui n'ont jamais signifié d'une collaboration constructive entre les Etats en vue de résoudre en commun les grands problèmes qui les divisent.

Deux foyers de guerre se sont allumés presque en même temps au Proche-Orient et en Europe orientale. Entre les deux il n'y a pas de commune mesure. Après un historique du conflit du Proche-Orient, le chef du Département politique affirme qu'il n'y a pas de doute que les ultimatum français et britannique du 30 octobre suivis d'une intervention militaire, rappelaient à l'ensemble des Etats qui avaient été des colonies des méthodes appartenant à un passé révolu. Tous ces Etats ont donc pris parti pour l'Egypte contre ce qu'ils considéraient comme un retour au colonialisme. Ces actions militaires étaient contraires aux dispositions de la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, après le cessez-le-feu du 6 novembre, il semble bien que la guerre est terminée dans la région du canal, puisque les troupes israéliennes et franco-britanniques se retirent et sont remplacées par une force de police internationale.

Les événements de Hongrie Le Chef du Département politique passe ensuite aux événements de Hongrie qui depuis le 23 octobre ont offert au monde un spectacle affreux et bouleversant. Nous assistons encore aujourd'hui à l'asservissement réalisé froidement et par tous les moyens, les déportations, les enlèvements, les déportations d'un peuple dont le seul crime est d'avoir voulu recouvrer son indépendance, ce qu'on ne peut que défendre dans les circonstances les plus désespérées.

Le Conseil fédéral, ajoute-t-il, a examiné la question d'une rupture des relations diplomatiques. Il estime qu'une telle mesure serait inopportune, car nous devons rester fidèles au principe de l'universalité de nos rapports diplomatiques avec les autres pays, quel que soit leur régime politique, quels que soient les critiques que peut susciter l'action de leur gouvernement. Une rupture paralyserait notre action humanitaire et celle de la Croix-Rouge. L'universalité des relations diplomatiques est un élément positif qui peut permettre de sauver et de défendre un peu d'humanité dans les circonstances les plus désespérées.

Leçon suisse Il n'y a pas lieu non plus de modifier la politique suivie de puis la fin de la guerre par le Conseil fédéral. Si la Suisse devenait membre des Nations Unies, comme certains le souhaitent, ce serait une illusion de croire qu'elle pourrait exercer une influence déterminante sur leurs décisions. En revanche, elle ne serait plus disponible pour des tâches confiées par les Nations Unies elles-mêmes à des pays qui ne sont engagés directement dans aucune des questions politiques qu'ils doivent chercher à résoudre.

Une organisation politique de l'Europe, poursuit l'orateur, ne sera pleinement réalisable que le jour où les pays européens pourront se mettre d'accord sur les principes d'une politique étrangère commune, dont l'objectif essentiel sera la paix entre les pays européens et entre l'Europe et les autres continents. L'évolution sera longue. Le moment venu, la Suisse ne devra pas et

ne pourra pas rester à l'écart. Mais le Conseil fédéral ne pense pas qu'elle ferait aujourd'hui un geste utile en modifiant sa position vis-à-vis du Conseil de l'Europe. Dans le monde actuel, il y a place pour une neutralité comme celle de notre pays; qui n'est pas une neutralité morale, indifférente et qui est sans rapport avec le réalisme.

Il y a lieu de tirer la leçon des derniers événements dans l'attitude que nous devons avoir à l'égard de notre défense nationale. Notre armée, instrument de notre indépendance, doit rester constamment à la hauteur des tâches qui lui sont confiées. Dans un temps où la force tend à l'emporter sur le droit, un pays qui veut vivre et durer se doit d'être aussi fort que ses moyens le lui permettent. Nous devons prendre conscience de la valeur des institutions sur lesquelles est fondée la Confédération. Nous devons rester unis car c'est beaucoup plus dans les valeurs morales que dans les biens matériels que nous trouverons les forces et la foi nécessaires pour défendre en toutes circonstances les valeurs qui donnent leur sens à nos vies.

L'impuissance des Nations Unies On a critiqué l'impuissance des Nations Unies. Or, cette impuissance tient davantage au fait que les Etats membres continuent à faire leur politique en dehors d'elles et ne se servent d'elles souvent que comme d'un instrument qui doit leur permettre de réaliser mieux leurs desseins particuliers.

Après un éloge de l'action du secrétaire général des Nations Unies, M. Petitpierre en arrive aux mesures prises ou encore envisagées par le Conseil fédéral sur le plan de la politique extérieure. Il rappelle la déclaration du 7 novembre exprimant les sentiments de la Suisse devant le coup porté à l'indépendance, à la liberté et au droit de libre disposition du peuple hongrois, puis l'appel aux grandes puissances, dont le but était d'ouvrir une dernière voie de négociation, si les résolutions des Nations Unies continuaient à être sans effet. Le Conseil fédéral est convaincu, aujourd'hui encore, que cette démarche devait être faite. La représentation des intérêts français, britanniques et irakiens dans divers pays s'inscrit dans le cadre de notre politique traditionnelle. Après avoir donné divers renseignements sur l'activité des missions suisses constituées pour remplir ces mandats, le chef du Département politique fait allusion au pont aérien assuré par la Suisse et dont les frais furent assumés par la Confédération.

En Hongrie comme dans le Proche-Orient, nous nous sommes préoccupés du sort de nos compatriotes. En Hongrie, un service de recherche de personnes a été organisé d'entente avec notre légation à Budapest.

En ce qui concerne l'action de secours suisse en faveur de la Hongrie, M. Petitpierre rappelle ce qui s'est fait jusqu'à ce jour et qui est connu. Le Conseil fédéral, ajoute-t-il, a examiné la question d'une rupture des relations diplomatiques. Il estime qu'une telle mesure serait inopportune, car nous devons rester fidèles au principe de l'universalité de nos rapports diplomatiques avec les autres pays, quel que soit leur régime politique, quels que soient les critiques que peut susciter l'action de leur gouvernement. Une rupture paralyserait notre action humanitaire et celle de la Croix-Rouge. L'universalité des relations diplomatiques est un élément positif qui peut permettre de sauver et de défendre un peu d'humanité dans les circonstances les plus désespérées.

Les nouveaux Président et Vice-Président de la Confédération

Nous avons déjà annoncé la défection de M. Hans Streuli comme Président de la Confédération par 175 voix sur 182 autres voix valables et celle de M. Thomas Holenstein à la vice-présidence. Voici un bref aperçu de leur carrière:

M. HANS STREULI

M. HANS STREULI, chef du Département fédéral des finances, est né le 13 juillet 1892 à Zurich. Il termine ses études, au "Poly", avec le diplôme d'architecte et ouvre un bureau à Wädenswil (Zurich), dont il est bourgeois. En 1935, il abandonne, sous les auspices radicaux, les études pour la politique: il est élu conseiller d'Etat et placé à la tête des finances cantonales. Le 22 décembre 1953, il fait son entrée sous la coupole fédérale où il n'a jamais séjourné comme parlementaire. Il remplace, en son souvenir, M. Max Weber, grand argentier socialiste, qui venait de démissionner. Sa grande tâche: la réforme des finances fédérales.

L'Université de Zurich lui a décerné le doctorat «honoris causa». Au militaire, il est colonel des troupes du génie.

M. Thomas Holenstein

M. THOMAS HOLENSTEIN est citoyen de Büttschwil (Saint-Gall). Né le 7 février 1896, il ouvre, en 1920, une étude d'avocat à Saint-Gall. Il a enseigné le droit privé

à l'Ecole des hautes études économiques et administratives de cette ville et c'est en 1937 que, porté sur les listes des catholiques-conservateurs, il est élu conseiller national. En 1952, il préside la Chambre Haute; et en 1954, il succède au conseiller fédéral Escher à la tête du Département de l'économie publique. Au militaire, il est colonel à l'état-major général.

M. Jean Louis Pahud, Ministre de Suisse en Arabie Séoudite

M. Jean-Louis Pahud, ministre de Suisse en Ethiopie et en Egypte, représentera encore la Suisse en Arabie Séoudite, comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire avec résidence au Caire.

Programme militaire d'urgence 259 millions de francs de matériel de guerre

Le message du Conseil fédéral aux Chambres concernant un programme d'acquisition immédiate de matériel de guerre pour un montant de 259 millions de francs, a été publié. Nous voyons amenés, déclare-t-il notamment, à proposer d'adapter notre armement à l'évolution générale. Il avait été projeté de présenter au cours des années prochaines de nouvelles demandes de crédits devant permettre de compléter le programme d'armement de 1951 et de procéder à d'autres acquisitions indispensables.

Les événements des dernières semaines nous incitent à proposer d'avancer l'exécution de ces mesures. Il s'agit en l'occurrence d'acquisitions urgentes, dont les préparatifs sont suffisamment avancés pour permettre de passer les commandes immédiatement et de réduire en conséquence les délais de livraison toujours longs. Il s'agit de certaines acquisitions déjà inscrites au programme d'armement de 1951, lequel n'a pas pu être entièrement exécuté, notamment en ce qui concerne le nombre des chars et des canons de défense contre avions, ainsi que de leurs munitions.

Le fusil automatique Doter l'infanterie d'un fusil automatique permettra d'opérer la dissémination de la troupe qu'exige l'emploi de telles armes. Le choix du modèle de fusil automatique pourra être décidé cette année encore. Pour que sa fabrication puisse commencer immédiatement, il importe d'ou-

vrir dès aujourd'hui les crédits nécessaires. L'acquisition du nombre nécessaire des fusils automatiques ne peut se faire que par étapes, échelonnées sur plusieurs années. Les frais d'une première série de 25.000 fusils automatiques sont estimés à quelque 36 millions de francs.

Blindés Compte tenu également de la situation actuelle, nous estimons qu'il est absolument nécessaire d'augmenter de 100 unités le nombre de nos blindés. Seul en ligne de compte le blindé anglais «Centurion» dont le modèle «Mark 7», quelque peu amélioré, est livrable dans un délai de 18 mois, à partir de la date de la commande. Il paraît indiqué de prévoir provisoirement un crédit de 100 millions de francs à cet effet, montant qui comprend l'achat des véhicules d'accompagnement, des pièces de rechange et des munitions.

Notre défense antichars sera renforcée par d'autres armes encore. C'est ainsi que 200 canons antichars légers de 9 cms. modèle 1957, ont été commandés dans le cadre du programme d'armement. Ce nouveau modèle, dont la portée est plus grande que celle du modèle 50, est destiné à renforcer la défense antichars des brigades frontières.

Une grenade antichars de défense est en cours de fabrication. Des études et des essais sont également faits en vue de la fabrication d'un tube roquette plus léger et plus maniable.

Un autre moyen efficace de défense contre les blindés est la mine antichars, que l'armée ne possède pas encore en quantités suffisantes. Nous prévoyons donc d'augmenter le nombre des mines antichars 53, en poursuivant la fabrication actuellement en cours. Un premier crédit de 5 millions de francs est nécessaire à ces fins.

L'aviation Dans le domaine de l'aviation, le développement du prototype P-16 progresse jusqu'à ce qu'il satisfasse, mais de nombreux essais et vérifications seront encore nécessaires avant qu'une décision puisse être prise au sujet de son acquisition. Elle interviendra au plus tôt dans la seconde moitié de 1957, si bien que l'on ne peut pas compter sur la livraison d'avions P-16 avant 1960. Cette livraison permettrait de remplacer les «Vampire» de la première série, qui auront fini leur temps de service en 1959. Vu la grande importance qu'ont prise les parachutages de troupes, il nous paraît indiqué de renforcer notre défense aérienne en acquérant une petite série d'avions à réaction modernes et ca-

pables de grandes performances. Il apparaît que seul le modèle français «Mystère 4a» possède les qualités répondant à nos exigences.

Une série importante de cet avion à réaction est actuellement en cours de construction. Quelques appareils pourraient nous être livrés dans deux ans environ. Nous prévoyons d'en équiper deux escadrilles, ce qui exigera 40 avions. Le coût total de l'achat de 40 avions du type «Mystère 4a» avec l'armement et les munitions ainsi que les pièces de rechange, et les installations d'entretien nécessaires, n'est pas encore définitivement fixé. Pour l'instant, nous prévoyons prévoir pour cette acquisition un montant de 100 millions de francs.

D.C.A. En ce qui concerne la défense contre avions, nous envisageons de vous demander dans la session de mars les crédits qui devraient permettre d'acquiescer le solde des canons et munitions prévus dans le programme d'armement. La fabrique dispose toutefois d'un petit nombre de ces canons; nous proposons de les acquiescer immédiatement. Pour cela, une somme de 3 millions de francs est nécessaire.

Pour ce qui est du matériel de protection aérienne, nous envisageons de porter dans la demande de crédits qui vous sera présentée au printemps prochain le matériel de première urgence nécessaire à ces troupes. Toutefois, l'acquisition du matériel antiaz est tout particulièrement pressante, ce matériel étant indispensable aux troupes de protection antiaérienne, auxquelles est confié le sauvetage de la population dans les lieux contaminés ou infectés. Il importe en outre d'acquiescer pour le service du feu le matériel le plus urgent. La dépense globale sera de 5 millions de francs.

Les dépenses du programme urgent que nous vous proposons d'approuver s'élèvent au total à: Millions de francs

Table with 2 columns: Description and Amount. Rows include: Fusil automatique (36), Chars et défense antichars (105), Aviation (100), Défense contre avions (3), Matériel de protection antiaérienne (5), Matériel sanitaire (10), TOTAL (259).

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Serv. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.L. - S.S.C. - O.C.B.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse).

AU PALAIS FEDERAL

PAUTE DE BENZINE L'ARMEE PEUT RECOURIR AU CHEVAL La Fédération suisse d'élevage du cheval de trait a fait parvenir au chef du Département militaire fédéral, M. Chandet, une lettre dans laquelle elle propose une utilisation accrue du cheval dans l'armée. Cette lettre souligne notamment la situation précaire des approvisionnements de benzine, et, de ce fait, les dangers d'une pleine motorisation de l'armée. Les événements de Hongrie ont montré en outre, écrit la fédération, que les blindés ne sont pas infaillibles.

LA VIE ECONOMIQUE

LES BANQUES SUISSES EN 1955 A fin 1955, les banques suisses et caisses de prêts occupaient 23.298 employés. En l'espace d'une année, le personnel bancaire a augmenté de 938 unités, et les dépenses totales des banques pour leur personnel et leurs dirigeants ont passé de 244 à 261 millions de francs.

LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE LA SUISSE

La Banque nationale suisse vient d'établir un rapport détaillé sur la situation économique et monétaire de la Suisse en général et sur les conditions du marché de l'argent et des capitaux. La pénurie de disponibilités sur le marché qui a commencé dans les mois d'été et d'automne, s'est aggravée pendant ces dernières semaines. A la demande persistante de crédits de la part de l'économie et des corporations de crédit public et aux causes de resserrement du marché, de nature saisonnière, est venue s'ajouter une série de facteurs de contraction extraordinaires. Les tensions de la politique internationale ont grandement renforcé les besoins de moyens destinés à financer des achats de marchandises.

STAGNATION DANS L'IMPORTATION SUISSE DES MOTOCYCLES

Contrairement à ce qui se passe dans le domaine de l'automobile, l'importation en Suisse des véhicules à moteur monocylindres, ce qui représente une diminution de près de 1.800 machines comparativement au troisième trimestre de l'année dernière. Ce sont les importations d'Italie et d'Autriche qui marquent les plus forts reculs. Jusqu'à la fin du mois de septembre, l'importation totale s'élevait à 33.301 véhicules à moteur monocylindres, soit 28 de plus seulement que pour les neuf premiers mois de 1955. En conséquence du déplacement des achats vers les vélos à moteur, la valeur des importations suisses a néanmoins subi une baisse de 254 millions de francs pour s'établir à 25.65 millions.

TRANSPORTS

LES TRANSPORTS EN MONTAGNE Il y a actuellement en Suisse, sans compter les chemins de fer de montagne et les autocars postaux, 340 entreprises de transport qui permettent de passer rapidement d'une altitude à l'autre. Les ski-lifts viennent en tête avec 170 installations. Suivent 118 téléphériques de tous les genres. En été, trente télésièges sont à la disposition des touristes et 40 installations fonctionnent comme ski-lifts en hiver et comme télésièges en été. La Suisse compte quatre funi-luges ainsi que quatre ascenseurs et installations d'un autre système. 11 ski-lifts, trois télésièges et dix téléphériques viennent d'être inaugurés ou le seront en 1957.

Dans nos Cantons

ARGOVIE L'INDUSTRIE SUISSE DE LA PAILLE TREESSEE L'industrie argovienne du tresage de la paille, qui avait vu ses

BERNE

LA COMMISSION ANTIALCOOLIQUE CHERCHE LE MOYEN D'INTERDIRE PLUS STRICTEMENT LA «VERTE» La Commission fédérale contre l'alcoolisme s'est réunie à Berne, en séance plénière, sous la présidence de M. Heusser, conseiller d'Etat (Zurich).

ZURICH

LE PRESIDENT DU CONSEIL COMMUNAL REPROLIVE LES VOCEPERATIONS ANTICOMMUNISTES C'est sous la protection de la police, qui contenait la foule des curieux devant l'Hôtel de Ville, que le Conseil communal zurichois a évoqué, une seconde fois, plus sérieusement, le drame hongrois.

FRIBOURG

LES SOCIALISTES APPUIENT MM. GLASSON ET DUCOTTERD Le comité directeur du parti socialiste fribourgeois a recommandé aux électeurs d'appuyer, les candidatures de MM. Pierre Glasson et Georges Ducotterd, conseillers d'Etat sortants, pour l'élection complémentaire au gouvernement.

GENEVE

LE PROCHAIN SALON DE L'AUTOMOBILE DE GENEVE En date du 15 octobre se sont closes les inscriptions pour le 27ème Salon International de l'Automobile, qui aura lieu à Ge-

LES ESPRITS

Les esprits diminueront depuis trois ans et plus, enregistré maintenant un regain d'activité. Ainsi l'exportation de la paille tressée a-t-elle atteint 3.86 millions de francs au cours du troisième trimestre de l'année, contre 3.55 millions au troisième trimestre 1955, ce qui représente une augmentation de 8,1 %. Cette augmentation concerne aussi bien les pays d'Europe que les débouchés d'outre-mer. L'industrie de la paille tressée a cependant la peine à trouver la main-d'œuvre nécessaire et l'approvisionnement en matières premières ne va pas sans difficultés.

LES ESPRITS

Le prêt de 200 millions à la B.I.R.D. est approuvé Le Conseil national discute de l'octroi d'un prêt de 200 millions à la Banque internationale de reconstruction.

LES ESPRITS

M. Gressot, conservateur catholique bernois, prend le premier la parole pour expliquer sa position d'adversaire du prêt. Il s'est déterminé pour la négative il y a quelques semaines et il ne voit pas, dans l'évolution de la politique mondiale, ce qui pourrait le faire aujourd'hui changer d'avis.

LES ESPRITS

M. Bühler, radical saint-gallois, se prononce, en revanche, pour la ratification. Il craint les conséquences qu'un refus pourrait aujourd'hui causer à la Suisse et notamment à son industrie d'exportation.

LES ESPRITS

M. Ming, conservateur obwaldien, tout comme M. Collard, agrarien fribourgeois, s'opposent au projet. Les millions qu'on envisage d'exporter seraient plus utilement employés dans le pays et particulièrement dans l'agriculture.

LES ESPRITS

Les rapporteurs Duft et Solberger, ainsi que le conseiller fédéral Streuli, chef du Département des finances, s'expriment en dernier. Le représentant du gouvernement fait un ultime effort pour sauver son projet qui paraît assez compromis. Il rappelle les plus importants arguments qui militent en sa faveur. Il insiste surtout sur les mesures envisagées qui permettront dans un laps de temps réduit, de disposer de plus de 600 millions pour l'usage interne.

On vote. L'entrée en matière est décidée par 76 voix contre 55. Dès lors, l'affaire est réglée. L'ensemble est admis par 79 voix contre 34.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

CONSEIL NATIONAL

Le prêt de 200 millions à la B.I.R.D. est approuvé Le Conseil national discute de l'octroi d'un prêt de 200 millions à la Banque internationale de reconstruction.

CONSEIL DES ETATS

Le Conseil des Etats approuve le budget Après avoir siégé avec le Conseil national, le Conseil des Etats a terminé l'examen du budget de la Confédération pour 1957.

CONSEIL DES ETATS

M. Barrelet (radical de Neuchâtel) demande à la Confédération de subventionner plus largement les installations de séchage du foin. M. Holenstein, conseiller fédéral, accepte d'étudier cette suggestion.

CONSEIL DES ETATS

M. Wipfli (conservateur d'Uri) rapporte sur le projet d'allocation de vie chère aux rentiers de la Caisse nationale d'assurance en cas d'accident. Au nom de la majorité de la commission, il recommande d'adopter le projet du Conseil fédéral, qui implique, par rapport aux décisions du Conseil national, une économie de 730.000 francs. M. Lampert (conservateur valaisan) combat cette proposition au nom de la minorité de la commission: le projet du Conseil fédéral, dit-il, n'est pas équitable. M. Etter, chef du Département de l'intérieur, déclare que ce projet compense intégralement le renchérissement, sauf 5 % à la charge des rentiers, ce qui est parfaitement supportable; aller plus loin équivaldrait à améliorer les rentes légales par la voie d'un arrêté fédéral. Il en résulterait, à l'égard d'autres catégories de rentes, des injustices.

CONSEIL DES ETATS

Au vote, le Conseil adopte le projet gouvernemental par 23 voix contre 8.

CONSEIL DES ETATS

Sur rapport de M. Speiser (radical d'Argovie), il approuve ensuite, par 25 voix, sans discussion, la convention conclue avec la Grande-Bretagne en vue d'atténuer les doubles impositions en matières d'impôt sur les successions.

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

ÉGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

31 DECEMBRE

5 h. 30 — Culte de fin d'année avec le concours des Soeurs de l'Hôpital Al Moassat et de M. A. Chedel, organiste.
Le culte de Dimanche 30 décembre est supprimé.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CAIRE
39, Avenue Fouad Ier

LUNDI 31 DECEMBRE 17.00 h.

Culte de fin d'année

Cordiale invitation à chacun à ces manifestations et solennités.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ALI MANDE LE CAIRE

1er JANVIER 1957

10 h. 30 a.m. — Culte en langue allemande avec Service de Sûreté Cène présidé par M. le Pasteur DuBois, d'Alexandrie.

ELECTRICITE LUIGI MASCHIO

13, Rue Sélim Kapitan
Téléphone 27872
ALEXANDRIE — Egypte
Tous genres d'applications
Canalisations électriques
pour force et éclairage
Sonnneries, Microphones.
Réparations de dynamos, etc.
Bonnes références

A ALEXANDRIE

CONSULAT DE SUISSE

Alexandrie

A l'occasion du Jour de l'An

Le Consul de Suisse et Mme. Charles E. ROSSET

auront le plaisir de recevoir au Consulat, 59, Bld. Sultan Hussein, le Mardi 1er janvier entre 11 h. 30 et 13 h., leurs compatriotes résidant ou de passage à Alexandrie.

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE

Culte de Fin d'Année avec productions musicales

31 DECEMBRE à 5 h. 30

Avec le concours des Soeurs de l'Hôpital Al Moassat et de M.A. Chedel, organiste

13ème Concours international d'exécution musicale

Après le grand succès du 12e concours international d'exécution musicale, auquel ont pris part 233 candidats de 39 pays, le Comité d'organisation a décidé de préparer pour 1957 un nou-

veau concours international à Genève. Il aura lieu du 21 septembre au 5 octobre et portera sur les branches suivantes: chant, piano, violoncelle, clarinette, basse et quatuor à cordes.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pour les quatuors à cordes, jusqu'à 35 ans). Les prix qui pourront être attribués aux lauréats ont été augmentés et le montant total s'élève à 15.200 francs suisses. Le concours sera de nouveau organisé en collaboration avec Radio-Genève et l'Orchestre de la Suisse romande.

Les prospectus contenant le règlement et le programme du concours viennent de paraître et seront expédiés gratuitement à ceux qui en feront la demande au Secrétariat du concours, Conservatoire de musique de Genève. La liste des jurys, composée de maîtres éminents, sera publiée à fin février 1957. Les inscriptions seront reçues jusqu'au 15 juillet 1957 dernier délai.

Consulat de Suisse

Alexandrie

NOTICE

Le Consulat de Suisse à Alexandrie fait savoir que ses numéros d'appel téléphoniques sont désormais:

34370 — 34379

DONATIONS

En mémoire du regretté M. A.J. TROG

En faveur de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie

M. et Mme O.E. Lambiotte 500
M. et Mme J. Huber 100

En faveur de l'Ecole Primaire Suisse

MM. Herrling and Co. 500
M. et Mme F. Herrling 200

QUE VOIR CE SOIR?

Cinéma à Alexandrie

AMIR — Tél. 27693 — « The best things in life are free » (Gordon Mac Rae, Dan Dailey).

MOHAMED ALT — Tél. 25108 — « Written with a feather » (film chinois).

ODEON — Tél. 78985 — « The young at heart » (Frank Sinatra, Doris Day) — « The golden mistress » (John Agar).

RADIO — Tél. 30282 — « The man with the golden arm » (Frank Sinatra, Kim Novak, Eleanor Parker).

RIALTO — Tél. 24594 — « The brave one » (Michael Ray).

RIO — Tél. 29036 — « Rock and Roll » (Bill Haley and his Comets).

ROYAL — Tél. 26329 — « La più bella donna del mondo » (Gina Lollobrigida, Vittorio Gassman).

STRAND — Tél. 22322 — « La fausse livre d'or » (Oreste M. Cris, Mimi Fotopoulos, Dimitri Horn).

AU CAIRE

LEGATION DE SUISSE

Le Caire

A l'occasion du Jour de l'An

Le Ministre de Suisse

aura le plaisir de recevoir ses compatriotes, résidant ou de passage au Caire, à la Légation, 10 rue Abdel Khalek Saroit, le mardi 1er janvier de 18 h. à 23 h.

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Lundi 31 Décembre à partir de 20 h. 30
Grand Réveillon de St. Sylvestre

Danse, Jeux, Cotillons, ambiance,
Orchestre STERGIOU de première classe, 4 musiciens

Dîner servi par la Maison GROPPI

MENU:

Consummé au Porto
Suprême d'Ombrine Bonne Femme
Dindonneau doré
Pommes Noisettes
Quartiers d'Artichauts Clamart
Salade Waldorf
Parfait St. Sylvestre
Gaufrettes
Moka

P.T. 85.— par personne.

Reserver jusqu'à la veille auprès d'Ibrahim, Tél. 806785.

NOUVEL AN 1957

Pour souhaiter la Bonne Année à vos amis,

Rendez-vous au Cercle

Menu du déjeuner:

Canapés Assortis
Consummé double au Sherry
Filet de poisson frit
Sauce Remoulade
Suprême de Volaille Marengo
Fonds d'Artichauts Princesse
Salade Belle Hélène
Mandarine Givrée
Mignardises
Corbeille de Fruits

P.T. 60.— par personne

Reserver jusqu'à la veille auprès d'Ibrahim, Tél. 806785.

THE KHEDIVIAL MAIL LINE

Prochains départs d'Alexandrie

S.S. "MECCA"
pour
BEYROUTH,
et LATTAKIA

Jeudi 3 Janvier

T. S.S. "NEFERTITI"
pour
NAPLES et GENES
Samedi 12 Janvier
à midi

Prochains départs:
26 Janvier 1957

S.S. "CLEOPATRA"
pour
BEYROUTH
NAPLES GENES,
LIVOURNE,
NEW-YORK,
CHARLESTON

Jeudi 10 Janvier

S.S. "ALKAHIRA"
pour ROTTERDAM,
BREME, HAMBOURG
ANVERS,

Jeudi 31 Janvier

Pour réservations des passages et marchandises, s'adresser à
THE KHEDIVIAL MAIL LINE, S.A.E.

ALEXANDRIE: Bureaux Administratifs, Rue Montouche, Tél. 23781 - 21423
Bureau de passages, Avenue El Horria. Tél. 20924

LE CAIRE: 26, Rue Chérif (Imm. Immobilière). Tél. 48327.

SUEZ: Khedivial Mail Line Tél. 3981

et aux principales agences de voyages.

FERRONICUM

Anti-émétique

en vente dans
toutes les pharmacies
du Proche-Orient




MIEL PUR
ABADIEH
REINHART
El Hawaber Dakalieh
S'adresser à:
REINHART & Co.
16, Rue Sésostris
ALEXANDRIE

SOUHAITS DE FETE POUR DISPENSE D'ENVOI DE CARTES DE VISITE

LE COMITE DE LA SOCIETE SUISSE D'ALEXANDRIE

souhaite à tous ses membres une Bonne et Heureuse Année

M. et Mme G. ALLEMANN

M. et Mme C. L. BURCKHARDT

M. et Mme Hans Hch. BAUMANN et Fils

M. et Mme R. CRAMER

M. et Mme ALFRED BEAUVERD
Rose-Marie et Claude
Institut La Clairière
Arveves près de Villars-Suisse

M. le Pasteur et Mme CHARLES DUBOIS

Rév. et Mme G. A. BERTHOUD

M. et Mme J. R. FLECHTER
15, Chemin du Viclet
GENEVE.

M. et Mme F. BIEBER

M. et Mme MAURICE

M. et Mme RODOLPHE BLESS

M. et Mme Jos. B. PREY
Prop. Windsor Hotel

M. et Mme L. BOLENS

M. et Mme LUDWIG GEIGER

M. et Mme MAURICE BOUVIER

EDMOND GENTIL
que vos montres et horloges ne marquent que des heures heureuses

M. et Mme H. BUCHTER

LE COMITE DU CERCLE SUISSE DU CAIRE

présente à tous ses membres ses meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité pour la Nouvelle Année.

M. et Mme ALBERT GMUR

M. et Mme G. MONTANT

M. le Dr. H. HALTER et Mme

M. et Mme ERNST MULLER

M. et Mme A. HILTY

M. et Mme PAUL REINHART

M. et Mme R. KLAESI
39, St. Albanlage
Bâle Suisse

M. et Mme J. ROUSSY

M. et Mme R. MUELLER

M. et Mme W. SCHOTT

M. et Mme H. ENCKLAUCH

M. et Mme EDUARD SCHULER

M. et Mme H. G. RUPPER

M. et Mme T. SENNHAUSER

M. et Mme R. LANDERER

M. et Mme W. TSCHANZ

adressent à leurs amis et à leurs connaissances
les vœux les plus amicaux
BONNE ANNEE A TOUS!

Au
GRILL ROOM du SEMIRAMIS
Tous les Soirs DINERS-DANSANTS
avec l'Orchestre de Bob Azzam
et ses chanteurs MINY GERARD
et
JIMMY
R.C.C. 182 Tél. 22800



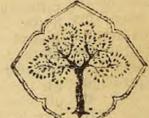
Les relations d'affaires de la Barclays Bank avec l'Egypte datent de 1864 lorsque l'Anglo-Egyptian Bank ouvrit sa première branche à Alexandrie. Depuis lors il y a eu un accroissement constant du nombre de nos branches et agences en Egypte, et aujourd'hui nous avons des branches à:

Abou Kerkas, Abutig, Alexandrie, Assiut, Assuan, Ballana, Beba, Beni Mazar, Beni Souef, Le Caire, Damanhour, Damiette, Deirut, Esneh, Fashn, Fayed, Fayoum, Gaza, Girga, Heliopolis, Ismailia, Keneh, Luxor, Maghagha, Mansafut, Mansourah, Mehalla el Kubra, Mellawi, Mnet el Bassal, Minieh, Mit Chamr, Mousky, Nag Hamadi, Port Said, Port Tewfik, Samalut, Sohag, Suez, Tahta, Tantah, Tel el Kebir, Tema, Zagazig.

Avec plus de 90 ans d'expérience bancaire en Egypte, les branches de la Banque sont bien qualifiées pour répondre à vos questions concernant les conditions du marché, l'industrie et le commerce locaux et toutes questions d'intérêt mutuel. Vous pouvez adresser vos demandes de renseignements préliminaires à:

BARCLAYS BANK D.C.O.
Local Head Office, rue Cherif Pasha
ALEXANDRIA A.C.R. 92

BANQUE OTTOMANE



CAPITAL VERSE: Lst. 5.000.000

LONDON: 20/22 Abchurch Lane EC. 4.
PARIS: 7, Rue Mayorbeur (9e)
CASABLANCA: 1, Place Ed. Dousté
ISTANBUL: Bankalar Cadessi, Galata
MANCHESTER: 56/60 Cross Street
MARSEILLE: 30, Rue St. Ferréol

AGENCES EN EGYPTE:
ALEXANDRIE — LE CAIRE — FAYOUM — ISMAHIA — MANSHIYA (Alexandrie) — MANSOURAH — MEHALLA-KEBIR — MINIEH, MOUSKY, — PORT-SAID, — PORT-TEWFIK.

AGENCES DANS LES PRINCIPALES VILLES DE TURQUIE, CHYPRE, IRAQ, JORDANIE, SOUDAN

LA BANQUE OTTOMANE
TRAITE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Banque affiliée en Syrie et au Liban
BANQUE DE SYRIE ET DU LIBAN

R.C. Alexandrie 143 R.C. Le Caire 11463

BANQUE NATIONALE DE GRECE ET D'ATHENES S.A.

Union de la Banque Nationale de Grèce (fondée en 1829) et de la Banque d'Athènes (fondée en 1829)
Société Anonyme au capital de Drachmes 297.586.800
Gouverneur: BASILE J. KYRIACOPOLLO
Administration & Siège Central: ATHENES, Place Colonna
Siège Central auxiliaire: ATHENES, 38, Rue Chrysou
128 AGENCES EN GRECE
EN ANGLETERRE: LONDRES, 5, Old Jewry, E.C. 2
EN EGYPTE: ALEXANDRIE, 24, Rue Chérif Pacha
LE CAIRE: 15, rue Talaat Harb Pacha
PORT-SAID: Rue Fouad Ier,
A CHYPRE: NICOSIE, LIMASSOL, FAMAGOUSTE
Adresses: Administration: DIETNATEN
Siège Central et toutes les Agences: EFNATEN
Siège Central Auxiliaire: NABATEN

BANQUES AFFILIEES:
ATLANTIC BANK OF NEW YORK
Siège Central: 900, Avenue of America, NEW YORK
(Adresse télégraphique: BANKATLANT)
Agence: 188, William Street, NEW YORK
(Adresse télégraphique: WILLATLANT)
THE SOUTH AFRICAN BANK OF ATHENS Ltd.
Siège Central: JOHANNESBURG, 118, Marshall Street.
(Adresse télégraphique: BANKATHEN)
Agence: CAPE TOWN, Exchange Place.
(Adresse télégraphique: BANKATHEN).

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Imprimerie PROCACCIA - Tél. 28628